



SYNTHESE DU QUESTIONNAIRE

Le 13 Août 2018, il a été adressé à 123 adhérents de l'ARPAL un questionnaire de satisfaction, lesquels devaient y répondre pour le 5 Septembre 2018.

Ce sondage a pour objectif de répondre aux attentes des randonneurs et d'améliorer, le cas échéant, l'organisation et la conduite des différentes randonnées à allures diverses.

Seuls 72 adhérents ont répondu, soit un pourcentage de 58,54 %, que nous tenons sincèrement à remercier. Il vous est possible de consulter le résultat de ces questionnaires sur le site de l'association.

Après traitement des bulletins, nous avons pu remarquer une très grande diversité de réponses propres à chacun. Malheureusement, certaines ne peuvent être prises en considération, ne faisant pas l'unanimité.

Globalement, un pourcentage positif de ces réponses démontre que nos adhérents sont en général satisfaits de ce qui est actuellement proposé au calendrier du club.

Toutefois, pour l'élaboration du prochain calendrier et pour la conduite des animateurs de randonnées, certaines remarques faites seront prises en considération, dans la mesure du possible.



8 rue du Jardin Flamant 02000 AULNOIS-sous-LAON
Tél : 03.23.22.80.84 – e-mail : arpal.aulnois@orange.fr
Site Internet : www.randonneurs-arpal.fr
Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports-N° D 02 S 566



Celles-ci portent notamment :

En randonnée à allure normale :

Il conviendrait de parfois réduire la vitesse (4 à 4,5 km/h maxi) sans oublier d'effectuer des pauses.

Le kilométrage souhaité ne devra pas si possible excéder 12 Km.

En randonnée à allure modérée :

Le lieu du rendez-vous de ces marches ne devra pas être supérieur à 30 km.

Le kilométrage ne devra pas excéder 10 km et la vitesse doit être réellement moins rapide que la normale. (3 à 3,5 km/h maximum).

Une randonnée par mois n'est pas suffisante. En mettre une en plus en semaine.

En randonnée soutenue :

Aucune remarque particulière entre 13 et 15 km, c'est parfait pour tout le monde. (Bravo Michel, continue).

En randonnée santé :

Le lieu de rendez-vous des randonnées devrait être à moins de 20 km.

En majorité, les pratiquants à cette marche souhaitent qu'elle ait lieu au minimum 2 fois par mois et préféreraient le mercredi plutôt que le jeudi.

Le problème c'est que nous n'avons pour l'instant, qu'un seul animateur, André, formé en rando santé. Il ne nous est donc pas possible d'ajouter une autre rando santé.

Toutefois, les membres du bureau ont décidé au Conseil d'administration de palier ce déficit randonnée modérée et rando santé, en ajoutant au prochain calendrier le mercredi après-midi une rando modérée de 7 km, maximum, sous réserve de trouver les animateurs volontaires pour cette marche.

Enfin, la majorité des randonneurs ont répondu favorablement pour conserver les randonnées qui ont lieu lors des fêtes, vacances scolaires et période estivale. Ils sont également pour les randonnées à la journée et les randos à thème.

La majorité est d'accord pour que le séjour d'une semaine ait lieu en juin et est un peu plus timide pour les séjours de 3 ou 4 nuitées en début de semaine.

En ce qui concerne la marche nordique, nous sommes conscients que la demande se fait ressentir au sein du club. Malheureusement, celle-ci doit être encadrée par un animateur ayant reçu une formation, et nous déplorons le manque de volontaire.

En conclusion, ce sondage montre malgré tout que 98,51% des adhérents sont satisfaits des prestations de l'ARPAL.

Il faut savoir que les acteurs de l'association sont tous des bénévoles et font tout leur possible pour œuvrer à satisfaire les demandes des adhérents.

En retour, leur motivation se trouve parfois affectée. Effectivement, lorsque certaines sorties et manifestations organisées nécessitant un gros investissement de travail ne soient pas récompensées par un plus grand nombre présent de ses adhérents.

Le Président et les membres du bureau vous remercient de votre compréhension et sachez que nous mettrons tout en œuvre pour apporter toute amélioration jugé utile.